**PRÉFACE** 

Les vues et opinions exprimées dans cette étude reflètent uniquement celle de l'auteur et

ne reflète pas nécessairement les vues et opinions du Ministère des Affaires étrangères et du

Commerce international et du Gouvernement du Canada.

Le Programme de recherche et d'information dans le domaine de la sécurité

internationale (PRISI) de la Direction générale sur la sécurité internationale a demandé à l'auteur,

Guillermo Aureano du Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale de

l'Université de Montréal, de remplir le mandat de recherche suivant :

« produire une étude comparative portant sur la lutte contre le financement du terrorisme et les

leçons apprises de la lutte antidrogue en analysant.1) les instruments multilatéraux et des mesures

complémentaires prises par le Canada, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni; 2)

l'adéquation des "idéal-types" des traités internationaux à la complexité des réseaux terroristes, 3)

les obstacles auxquelles les conventions internationales pourraient se buter; 3) les mécanismes

d'évaluation des différents politiques nationales. »

Le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international tient à le remercier de

sa collaboration. La version disponible ici représente une version abrégée du rapport

originalement soumis par l'auteur.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international 125 Promenade Sussex

Ottawa, Ontario, Canada

Décembre 2002

iii